

COMMUNE DE VARENNES-sur-ALLIER



AVIS au PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Objet : modification simplifiée N° 3 du Plan Local d'Urbanisme – Mise à disposition du Public du projet de modification.

Par délibération N° 2017141219 du 14 décembre 2017, le Conseil municipal de la commune de VARENNES-sur-ALLIER, conformément aux articles L. 153-36 et L. 153-45 du Code de l'Urbanisme a décidé de lancer une procédure de modification simplifiée n° 3 du PLU.

Le projet de modification simplifiée porte sur :

- La modification de l'article UD 2 afin de permettre la construction d'habitat individuel dans cette zone.

le dossier de modification simplifiée n° 3 ainsi qu'un registre d'observations seront mis à disposition du public en mairie de VARENNES-sur-ALLIER, secrétariat des services techniques, du lundi 28 mai 2018 au vendredi 29 juin 2018 inclus (de 09 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00, du lundi au jeudi et de 09 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 16 H 00, le vendredi).

Le MAIRE,

Roger LITAUDON